

La formation

Poursuites d'études

- Licence Professionnelle bâtiment et construction spécialité droit et techniques du montage d'opérations de construction
- Licence Professionnelle bâtiment et construction
- Licence Professionnelle génie civil et construction spécialité bois et construction
- Diplôme d'Ingénieur (avec un bon dossier)



Nos autres formations en apprentissage

- BTS Management Économique de la Construction (MEC)
- BTS Travaux publics
- BTS Électrotechnique
- Bac Pro MSPC en 1 an

Pour
+
d'infos



UFA du Lycée Louis Pasteur

800, Rue Léon Blum - BP 19
62251 Hénin-Beaumont
03 21 08 86 43
ufa.pasteur62@ac-lille.fr



Acteurs
du réseau  **mon
avenir pro**
Hautes-de-France

monavenirpro-hdf.fr

Alternance

Apprentissage

Bâtiment Travaux Publics

BTS Management Économique de la Construction (MEC)



UFA du Lycée Louis Pasteur • Hénin-Beaumont

Planifier l'avenir !

Un diplôme Une formation Un salaire

Le métier

- Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration. Il peut également exercer son activité à titre libéral. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en œuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable.
- Le technicien peut alors déterminer, en tenant compte de tous les éléments qui ont été précisés (contraintes, adaptations nécessaires au site, techniques de construction choisies...), l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux. En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier de la réalisation ; il dresse des états de situation, procède à des révisions de prix et à l'analyse des résultats du chantier.

Le contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui lie :

- Un employeur
- Un apprenti
- Un centre de formation

Contrat accessible de 16 à 29 ans révolus

Dérogations possibles :

- Pour les jeunes en fin de cycle de 3^{ème} dès 15 ans
- Pour les personnes en situation de handicap (RQTH) - aucune limite d'âge
- Pour les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise - aucune limite d'âge

L'apprenti

Atouts

- Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- Associer théorie et pratique
- Bénéficier de l'accompagnement d'un maître d'apprentissage
- Préparer un diplôme ou un titre professionnel
- Être rémunéré
- Bénéficier de la protection sociale, de congés payés et d'aides financières
- Cotiser pour sa retraite

Engagements

- Effectuer les missions confiées par l'employeur
- Suivre la formation théorique et faire le lien avec les activités en entreprise

La rémunération

	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année d'exécution du contrat	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année d'exécution du contrat	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^{ème} année d'exécution du contrat	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Exonération du paiement des cotisations salariales jusqu'à 79% du SMIC. Des majorations en fonction des conventions collectives sont possibles.
Contacter le coordonnateur pédagogique apprentissage pour des simulations de coûts pour les employeurs.

La formation

Conditions d'admission

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans
- Être titulaire d'un :
Bac Pro du domaine BTP : TEB-option EE, Bac Pro TEB-option AA, Bac Pro TCB, Bac Pro MAV, Bac Pro TB ORGO
ou d'un Bac général ou Technologique (séries STI2D ou STMG)

Enseignements

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

- Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans
- Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Contrôles Ponctuels (CP).
La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Rythme

- Formation en alternance de 2 ans
- 2 semaines en UFA, 2 semaines en entreprise

